

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Toutes les informations de l'emballage extérieur figureront sur l'étiquette de l'emballage immédiat (poche). Aucun emballage extérieur.

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

MOXAPULVIS 500 mg/g poudre pour administration dans l'eau de boisson

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque g contient :

Trihydrate d'amoxicilline 574 mg (équivalent à 500 mg d'amoxicilline)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 kg

4. ESPÈCES CIBLES**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Pour administration dans l'eau de boisson

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Poulets (viande et abats): 1 jour

Canards (viande et abats): 9 jours

Dindes (viande et abats): 5 jours

Porcs (viande et abats): 2 jours

Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs ou destinés à la ponte d'œufs pour la consommation humaine.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser dans les 3 mois.

Après reconstitution, à utiliser dans les 24 heures.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

V.M.D. n.v.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V528515

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Toutes les informations de l'emballage extérieur figureront sur l'étiquette de l'emballage immédiat (pot). Aucun emballage extérieur

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

MOXAPULVIS 500 mg/g poudre pour administration dans l'eau de boisson

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque g contient :

Trihydrate d'amoxicilline 574 mg (équivalent à 500 mg d'amoxicilline)

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 g

1 kg

4. ESPÈCES CIBLES**5. INDICATIONS****6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Pour administration dans l'eau de boisson

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Poulets (viande et abats): 1 jour

Canard (viande et abats): 9 jours

Dindes (viande et abats): 5 jours

Porcs (viande et abats): 2 jours

Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs ou destinés à la ponte d'œufs pour la consommation humaine.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, à utiliser dans les 3 mois.
Après reconstitution, à utiliser dans les 24 heures.

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver en dessous de 25°C.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

V.M.D. n.v.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V528524

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}